Interpellation de la conseillère communale Rukiye Kavak relative à l'accueil de la délégation d'Eskisehir

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les membres du Collège,

Je tiens tout d'abord à préciser que mon intervention ne remet absolument pas en cause le principe du jumelage ni les échanges internationaux. Au contraire, je suis convaincue que ces partenariats peuvent être porteurs de nombreux projets positifs, qu'il s'agisse d'échanges culturels, de partage d'expertise ou encore de coopération.

Ce qui me pose aujourd'hui question, c'est le **manque de transparence** entourant cette **visite officielle**.

J'ai d'ailleurs appris l'arrivée de la délégation par un pur hasard : il se fait que mes parents se trouvaient dans le même avion que la délégation en provenance d'Eskişehir. Et une délégation de la commune les attentait à l'aéroport pour les accueillir. C'est ainsi que j'ai découvert qu'une délégation officielle était attendue à Saint-Josse.
Je trouve particulièrement étonnant qu'une visite officielle d'une telle importance ait pu se dérouler sans qu'aucune information ne soit communiquée à l'ensemble des conseillers communaux.
Par ailleurs, les photos de la réception montrent la présence de plusieurs conseillers de la majorité. En revanche, aucun conseiller de l'opposition ne semble avoir été invité ou associé à cette visite.
Dès lors, je souhaiterais savoir si cette visite était ouverte à l'ensemble des conseillers communaux et, dans l'affirmative, pour quelles raisons les conseillers de l'opposition n'ont pas été invités ou informés.
J'ai également constaté, dans le PV du Collège du 15/10/2026 publié qu'un point relatif à « l'accueil d'une délégation d'Eskisehir et l'organisation d'une réception à l'occasion du douzième anniversaire du jumelage » figurait à l'ordre du jour, et qu'il a été retiré.
Je souhaiterais donc obtenir les informations suivantes :

- À quelle date le Collège a-t-il pris la décision d'accueillir la délégation d'Eskisehir et d'organiser la réception dans le cadre du douzième anniversaire du jumelage ?
- Quel était le programme détaillé de la visite ?
- Combien de personnes composaient la délégation ?
- Quels élus et représentants communaux ont participé aux différents événements ?
- Quel est le coût total de cette mission pour la commune ?
- Quel budget a été alloué concernant l'hébergement, la restauration, le transport et la réception ?
- Dans quel(s) article(s) budgétaire(s) ces dépenses ont-elles été engagées ?

Enfin, je suis également surprise de ne plus retrouver sur le site communal les rapports de mission qui avaient été publiés jusqu'en 2018 dans un souci de transparence.

Je souhaiterais dès lors savoir, si un rapport de mission a été rédigé à la suite de cette visite ; s'il sera transmis aux conseillers communaux et si le Collège entend maintenir une politique de publication des rapports relatifs aux missions et échanges internationaux financés par la commune.

Je le répète : cette interpellation ne vise pas le jumelage lui-même, mais bien la transparence qui doit entourer l'organisation de ce type d'événements. Lorsque des moyens publics sont engagés et que des activités officielles sont organisées au nom de la commune, il me parait normal que l'ensemble des conseillers communaux, majorité comme opposition, soient correctement informés et puissent exercer leur mission de contrôle démocratique.

Rukiye KAVAK